

# ASSEMBLÉE NATIONALE

3 juin 2021

---

RESPECT DES PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 4078)

Non soutenu

## AMENDEMENT

N ° 393

présenté par

M. Ravier, Mme Audibert et M. Benassaya

-----

### ARTICLE 7

Supprimer cet article.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à supprimer l'article 7, liberticide pour les associations. Il est conforme à l'avis du haut conseil à la vie associative.